

Le Statut “U” De Non-Immigrant (Visa U) Pour Les Victimes De Crime

Qu'est que c'est le statut U non-immigrant (visa U)?

Le visa U est un statut juridique d'immigration pour ceux et celles qui ont été victimes de certains crimes. Sa fonction est de permettre aux victimes sans statut légal de dénoncer des crimes aux autorités sans crainte de représailles comme l'expulsion.

Qui est éligible pour ce genre/sorte de visa?

- Pour avoir le droit au visa, il faut** que le demandeur du visa U remplisse les exigences suivantes:
- Être victime d'un de plusieurs crimes admissibles qui se trouvent** dans la liste ci-dessous:

- Enlèvement	- Entrave à l'exercice de la justice
- Violences sexuelles	- Pénonage
- Chantage	- Parjure
- Violences conjugales	- Prostitution
- Extorsion	- Viol
- Détention arbitraire	- Agression sexuelle
- Mutilation génitale féminine	- Exploitation sexuelle
- Fraude de main d'œuvres contractuelles étrangères	- Trafic d'esclaves
- Otage	- Tracage
- Inceste	- Torture
- Esclavage involontaire	- Trafic
- Kidnapping	- Subornation de témoin
- Homicide involontaire	- Repression criminelle illégale
- Meurtre	- Autres crimes liés
- A **subi des sévices physiques ou mentaux graves** suite à un crime.
- Possède **des informations pertinentes sur le crime**.
- Était, est, **fort probablement serait utile dans l'enquête** ou les poursuites liées au crime.

NOTE: Il y a diverses façons dont un demandeur peut être utile.

Par exemple :

- le demandeur a alerté les autorités policières du crime; ou
- le demandeur a lancé des procédures contre l'auteur de l'infraction; ou,
- le demandeur est allé ou est prêt à aller devant le tribunal pour témoigner contre l'accusé.

ET

- Le crime a eu lieu aux États-Unis ou a violé ses lois.

Que sont les avantages du visa U?

Éligibilité à une autorisation de travail et un numéro de sécurité sociale.

Éligibilité à faire une demande d'octroi de résidence légale permanente (carte verte) après avoir eu le visa U pendant trois (3) ans.

Éligibilité des autres membres de votre famille, qui ne sont pas victimes du crime, à demander le visa U en même temps que la victime.

- Si le demandeur n'a pas encore 21 ans, son époux/épouse, ses enfants, parents, et frères/sœurs non mariés qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité peuvent faire une demande de visa U en même temps que le demandeur.

- Si le demandeur a au moins 21 ans, son époux/épouse et ses enfants non mariés de moins de 21 ans peuvent faire une demande en même temps que le demandeur.

La protection contre l'expulsion. Ceux qui sont munis d'un visa U ont un statut légal aux États-Unis et il est improbable qu'ils soient soumis à des procédures de renvoi, excepté s'ils engagent dans d'autres crimes ou violations relatives à l'immigration après avoir reçu le visa U.

Le Représentation Juridique est Indispensable pour l'Obtention du visa

les demandeurs devraient consulter un avocat d'immigration ou un représentant agréé du BIA avant de soumettre la demande.

Pour trouver une organisation sans but lucratif afin pour vous assister dans les démarches d'obtention du visa U, cherchez le catalogue juridique du Réseau des Avocats d'Immigration à l'adresse suivante : immigrationadvocates.org/nonprofit/legaldirectory/

Quelles sont les limites du visa U?

Celui-ci est provisoire. Un visa U est valable jusqu'à quatre (4) ans et ne pas être renouvelé. Cependant, il est possible de faire une demande de carte verte après avoir eu le visa U pendant trois (3) ans.

Il y a une limite annuelle de 10,000 visas U, ce qui veut dire que les candidats peuvent potentiellement attendre avant d'obtenir l'octroi de visa U. Cependant, si éligibles pour un visa U, les candidats sont inscrits sur une liste d'attente. Pendant ce temps, ils peuvent aussi faire une demande d'octroi de permis de travail.

Voyager à l'étranger n'est toujours pas conseillé. Ceux qui sont munis d'un visa U et qui avaient antérieurement été aux Etats-Unis sans autorisation pour un délai de plus de 180 jours risquent d'être interdits de séjour dans le pays et risquent aussi des complications à propos de leur demande de carte verte.

Les complications dues au casier judiciaire du demandeur ou des violations antérieures des lois de l'immigration. Les demandeurs doivent divulguer leurs casiers judiciaires et leurs historiques d'immigration dans le cadre de la demande de visa U. Bien que les demandeurs du visa U puissent recevoir des dispenses généreuses pour des actes contrariant les lois d'immigration, y compris des crimes, il est fort conseillé de consulter un représentant d'immigration avant de présenter votre demande.

Attention!

Une certification est valable seulement pendant six (6) mois. Les demandeurs doivent chercher une assistance légale dès que l'obtention du formulaire signé.

Quelles sont les démarches pour faire une demande de visa U?

Toutes les demandes pour les avantages d'immigration incluent des formulaires et des soumissions de documents. Pour les visas U, il faut présenter une déclaration signée par le demandeur à l'égard du crime, des sévices physiques ou mentaux graves, ou l'aide apportée aux autorités policières.

De plus, il faut présenter une certification, incluse dans le formulaire titré Form I-918B de la part des autorités compétentes, qui atteste que de l'aide du demandeur l'a aidé, que le demandeur possède des informations pertinentes au crime, et le sévice subi suite au crime que le demandeur en a soumis.

Les victimes doivent contacter les autorités auxquelles ils avaient été rapporté le crime ou débuté une procédure en justice pour l'obtention de la certification mentionnée ci-dessus. Certaines autorités, pas toutes, ont déjà des procédures en place pour soumettre la demande du formulaire. S'il n'est pas possible de trouver ces renseignements chez les autorités, il faut contacter une société d'assistance juridique pour demander de l'aide.



THIS FACT SHEET IS PROVIDED BY THE
Asylum & Immigration Law Clinic at DePaul University College of Law
in partnership with

The information provided in this flyer is general in nature and is not intended to serve as legal advice or as a substitute for a consultation with an attorney.